ACCORD DE LOCATION AVEC ENTENTE DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ, DE RENONCIATION AUX RÉCLAMATIONS, D'ACCEPTATION DES RISQUES ET D'INDEMNISATION (ci-après l'« Entente de décharge »)

EN SIGNANT CE DOCUMENT, VOUS RENONCEZ À CERTAINS DROITS LÉGAUX, NOTAMMENT LE DROIT D'INTENTER UNE ACTION EN JUSTICE POUR NÉGLIGENCE, POUR RUPTURE DE CONTRAT OU POUR VIOLATION DE LA OCCUPIERS LIABILITY ACT (LOI SUR LA RESPONSABILITÉ DES OCCUPANTS) OU DE DEMANDER UNE INDEMNISATION À LA SUITE D'UN ACCIDENT.

À LIRE ATTENTIVEMENT!

Initiales

DATE D'AUJOURD'HUI :, 20
NOM : Nom de famille Prénom Initiales
Nom de famille Prénom Initiales Coordonnées figurant au dossier de l'entente de décharge
NIVEAU DU SKIEUR/DE LA SKIEUSE : 1 2 3 (entourer un chiffre)
POIDS : HAUT. : ÂGE :
DEMANDÉ : LONGUEUR cm
MODÈLE
SKIS: LONGUEUR DE SEMELLE DE CHAUSSURE DE SKI:
PARAMÈTRE D'INDICATEUR VISUEL :
DIN DEMANDÉ :INITIALES :
N° D'INVENTLONGUEUR :
MODÈLE :
PLANCHES À NEIGE :
N° D'INVENT LONGUEUR :
FIXATIONS: OUI / NON
Toutes les procédures fonctionnelles et d'instruction ont été respectées.
SIGNATURE DU TECHNICIEN :
INITIALES DU SKIEUR/ INITIALES DE LA SKIEUSE: DU TÉMOIN :

À: MICA HELI GUIDES LTD. et 651383 B.C. LTD., qui exercent leurs activités sous les noms de Mica Heli, Mica Heli Skiing et Mica Heli Guides, et ses directeurs, dirigeants, employés, guides, bénévoles, instructeurs, pilotes, conducteurs, agents, entrepreneurs indépendants, sous-traitants, représentants, successeurs, ayants droit, sociétés mères, sociétés affiliées, filiales, assureurs, autres invités et participants, fabricants d'équipements, distributeurs d'équipements, successeurs et ayants droit (tous ci-après dénommés collectivement les « renonciataires »).

ACCORD DE LOCATION

- 1. J'accepte d'utiliser le matériel de location (« le matériel ») mentionné dans le présent formulaire en l'état et j'assume l'entière responsabilité de son entretien. J'accepte de payer pour tout dommage causé au matériel et de remplacer, à sa valeur marchande, tout matériel qui n'est pas rendu à la date convenue.
- 2. Je maîtrise l'utilisation correcte du matériel. Je comprends que les techniciens de location sont en mesure de répondre à mes questions sur l'utilisation appropriée du matériel.
- 3. [SKIEURS/SKIEUSES UNIQUEMENT] Je n'ai fait aucune fausse déclaration concernant ma taille, mon poids, mon âge ou mon niveau de skieur. (Cette information est requise pour régler correctement les fixations des chaussures de ski.) Je m'engage à vérifier que les réglages figurant dans les fenêtres d'indicateurs visuels sur les fixations correspondent aux réglages devant être enregistrés sur ce formulaire.

ACCEPTATION DES RISQUES

J'ai conscience que le ski alpin, le télémark et la planche à neige comportent des risques et des dangers et que les blessures sont courantes dans ces sports. Je n'utiliserai aucun matériel qui me sera fourni dans le cadre de cette opération avant d'avoir reçu des instructions sur son utilisation et son fonctionnement.

SKI ALPIN

Je comprends que le système de fixation des chaussures de ski peut ne pas se libérer à chaque chute ou peut se libérer de manière inattendue. Le système de fixation des chaussures de ski ne garantit pas que l'utilisateur ne sera pas blessé.

PLANCHE À NEIGE/TÉLÉMARK

Je comprends que le système de fixation des chaussures de planche à neige et certains systèmes de fixation des chaussures de télémark ne sont pas conçus ou prévus pour se libérer et ne se libéreront pas dans des circonstances normales. Je comprends que, comme le système de fixation des chaussures est un système non libérable, ce système ne réduira pas les risques de blessures en cas de chute et augmentera le risque de ne pas survivre à une avalanche.

J'ACCEPTE LIBREMENT ET ASSUME ENTIÈREMENT TOUS LES RISQUES ET LES DANGERS LIÉS À L'UTILISATION DU MATÉRIEL.

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ, RENONCIATION AUX RÉCLAMATIONS, ET ACCORD D'INDEMNISATION En contrepartie de la location du matériel, je conviens de ce qui suit :

- 1. J'ACCEPTE DE RENONCER À TOUTE RÉCLAMATION que j'ai ou que je pourrais avoir à l'avenir à l'encontre des renonciataires et de DÉGAGER LES RENONCIATAIRES de toute responsabilité pour tout dommage, toute dépense ou toute blessure, y compris le décès, que je pourrais subir, ou que mes proches pourraient subir, résultant de ou découlant d'un aspect quelconque de mon utilisation du matériel, POUR QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT, Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE, LA RUPTURE DE CONTRAT OU LE MANQUEMENT À UNE OBLIGATION DE DILIGENCE EN VERTU DE LA OCCUPIERS LIABILITY ACT (loi sur la responsabilité des occupants), R.S.B.C. 1996, ch. 337, en ce qui concerne la conception, la fabrication, l'installation, l'entretien, le choix ou le réglage du matériel, ou en ce qui concerne la fourniture ou l'absence de fourniture d'avertissements, d'instructions, de directives ou de conseils quant à l'utilisation du matériel ou aux risques, dangers et dangers liés au ski et à la planche à neige.
- 2. [J'ACCEPTE] DE DÉGAGER ET D'INDEMNISER LES RENONCIATAIRES de toute responsabilité pour tout dommage matériel ou corporel à un tiers résultant de mon utilisation du matériel.
- 3. La présente entente de décharge est en vigueur et s'applique à mes héritiers, mes plus proches parents, mes exécuteurs, mes administrateurs, mes ayants droit, successeurs, assureurs et mes représentants dans l'éventualité de mon décès ou de mon incapacité.
- 4. Toute disposition de la présente entente de décharge jugée non applicable par un tribunal sera modifiée pour refléter l'intention des parties. Toutes les autres dispositions de la présente entente de décharge restent pleinement en vigueur telles que rédigées.
- 5. En concluant la présente entente de décharge, je ne me fie à aucune observation ou déclaration orale ou écrite faite par les renonciataires à l'égard de la sécurité de l'équipement, autre que celles énoncées dans la présente entente de décharge.
- 6. La présente entente de décharge et tous les droits, devoirs et obligations entre les parties à la présente entente de décharge sont régis et interprétés conformément aux lois de la Colombie-Britannique et d'aucune autre juridiction;
- 7. Tout litige mettant en cause les parties à la présente entente de décharge sera porté uniquement en Colombie-Britannique et relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de la Colombie-Britannique.

J'AI LU LA PRÉSENTE ENTENTE DE DÉCHARGE ET JE SUIS CONSCIENT QU'EN LA SIGNANT JE RENONCE À CERTAINS DROITS LÉGAUX QUE MOI-MÊME OU MES HÉRITIERS, MON PLUS PROCHE PARENT, MES EXÉCUTEURS, MES ADMINISTRATEURS, MES AYANTS DROIT ET MES REPRÉSENTANTS POURRIONS FAIRE VALOIR CONTRE LES RENONCIATAIRES. JE RECONNAIS QUE JE SIGNE CETTE ENTENTE DE DÉCHARGE LIBREMENT ET VOLONTAIREMENT, ET QUE MA SIGNATURE CONSTITUE UNE RENONCIATION COMPLÈTE ET INCONDITIONNELLE À TOUTE RESPONSABILITÉ DANS LA PLUS LARGE MESURE PERMISE PAR LA LOI.

Signature du locataire
Nom du locataire en caractères d'imprimerie
Norm du localaire en caracteres d'imprimente
Nom en caractères d'imprimerie et signature du tuteur légal

Date
Signature du technicien
Nom du technicien en caractères d'imprimerie